

Nettoyant pour vitre de poêle et insert

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Nettoyant pour vitre de poêle et insert

Nom chimique

Type de produit Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Nettoyants et détergents destinés à l'usage par le consommateur

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LaverVert
rue du tailfer 12
B-5330 Mailen Belgique

jean-François Eloin : +32(0)476/60 29 93 LaverVert@gmail.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Corr. 1A	Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 1A
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
------	---

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Nettoyant pour vitre de poêle et insert

P405	Garder sous clef.
Phrases EUH	: Aucun

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

- moins de 5% : agents de surface non ioniques

2.3 - Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
decyl β -D-glucopyranoside	n°CAS : 58846-77-8 Numéro d'identification UE : N°CE : 261-469-7	1 - 3	Not Classified -	Non applicable
Hydroxyde de potassium	n°CAS : 1310-58-3 Numéro d'identification UE : 019-002-00-8 N°CE : 215-181-3 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119487136-33	< 5	Acute Tox. 4 Oral - H302 Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1A - H314	Skin Corr. 1A - H314 : 5>=%<=100 Skin Corr. 1B - H314 : 2>=%<5 Skin Irrit. 2 - H315 : 0,5>=%<2 Eye Irrit. 2 - H319 : 0,5>=%<2
Carbonic acid dipotassium salt	n°CAS : 584-08-7 Numéro d'identification UE : N°CE : 209-529-3	< 1	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 (H335) - H335	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

<u>En cas d'inhalation</u>	- aucunes mesures particulières ne sont exigées.
<u>Après contact avec la peau</u>	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
<u>Après contact avec les yeux</u>	- en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.
<u>En cas d'ingestion</u>	- Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u>	- Aucune information disponible.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u>	- Provoque des brûlures.
<u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u>	- Provoque des lésions oculaires graves.
<u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u>	- Provoque des brûlures de l'appareil digestif

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Nettoyant pour vitre de poêle et insert

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- Substances corrosives non combustibles (liquide)

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.
- Lunettes avec protections sur les côtés
- Porter les gants de protection homologués

Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ce produit peut être évacué en toute sécurité dans un égout sanitaire qui mène à une station d'épuration des eaux usées

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Méthodes et matériel de nettoyage - Bien nettoyer les surfaces contaminées.
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir paragraphe 13
- Protection individuelle: voir paragraphe 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Éviter de: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.

Nettoyant pour vitre de poêle et insert

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

Hydroxyde de potassium (1310-58-3)

VLE mg/m3 (FR)	2 mg/m3
----------------	---------

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux



- Protection du corps appropriée: Tablier de protection

- gants de caoutchouc.

- CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Liquide
Couleur	translucide	Odeur	Menthe poivrée
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		13,2	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		non applicable	
Taux d'évaporation		non applicable	
inflammabilité		non applicable	
Limite inférieure d'explosivité		non applicable	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		non applicable	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		1,006 g/cm3	
Solubilité (Eau)		complètement miscible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		non applicable	
Température de décomposition		Aucune donnée disponible	

Nettoyant pour vitre de poêle et insert

Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	0 %
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.
- Ne pas mélanger avec acides.
- Agent oxydant, fortes

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Acide

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 1A - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Nettoyant pour vitre de poêle et insert

	- Corrosif.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	- Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1
	- Risque de lésions oculaires graves. - Provoque une sévère irritation des yeux. - Corrosif.
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	- Non classé
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	- Non classé
<u>Cancerogénité</u>	- Non classé
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Non classé
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</u>	- Non classé
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

Nettoyant pour vitre de poêle et insert

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux : - Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale : - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Numéro ONU (ADR) : UN3266

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition des Nations unies (ADR) : LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

ADR Classe(s) de danger pour le transport : 8

ADR Code de classification: C5

Pictogrammes



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Nettoyant pour vitre de poêle et insert

ADR

<u>ADR Code de classification:</u>	:	C5
<u>ADR Dispositions particulières</u>	:	274
<u>ADR Quantité limitée (LQ)</u>	:	5 L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E1
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P001 IBC03 LP01 R001
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP19
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T7
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP28
<u>Code-citerne ADR</u>	:	L4BN
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	AT
<u>ADR catégorie de transport</u>	:	3
<u>ADR code de restriction en tunnel</u>	:	E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	V12
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	
<u>ADR Danger n° (code Kemler)</u>	:	80

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Substances REACH candidates</u>	Aucun
<u>Substances Annex XIV</u>	Aucun
<u>Substances Annex XVII</u>	Aucun
<u>Teneur en COV</u>	0 %

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

- moins de 5% : agents de surface non ioniques

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

<u>Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit</u>	- Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour les substances suivantes de ce mélange:
<u>Informations complémentaires</u>	Hydroxyde de potassium

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Nettoyant pour vitre de poêle et insert

Version	Date d'émission	Description des modifications
1,01	07/02/2020	information sur les composants rubrique 3.2
1	04/12/2019	

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Met. Corr. 1	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux - Catégorie 1
Not Classified	Non classé
Skin Corr. 1A	Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
STOT SE 3 (H335)	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H335)

*** **